

A V I S

La Municipalité de Montilliez informe ses concitoyens que le Département des institutions et du sport (DITS) a approuvé en date du 18 octobre 2023 :

- la modification du plan d'affectation communal

- la modification des règlements communaux Dommartin, Naz, Poliez-le-Grand et Sugnens du plan d'affectation communal

Cette constatation d'entrée en vigueur est publiée dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud du 22.12.2023.

La Municipalité

Commune de Montilliez, rte de Sugnens 4, 1041 Poliez-le-Grand

Tél. 021 881 49 12 - site internet : www.montilliez.ch - courriel : greffe@montilliez.ch